Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 29 (1900)

Heft: 3

Rubrik: Causerie extra-pédagogique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mlle Richoz avait mis tout son cœur à la carrière de l'enseignement, et l'instant le plus cruel de sa vie d'institutrice fut celui où elle dut se résigner à la retraite. Depuis quelque temps, une maladie pénible lui rendait ses fonctions difficiles, et nous ne savons ce qu'il faut le plus admirer, de sa ténacité à fournir sa tâche ou des attentions dont l'entouraient ses élèves. Ce n'est pas sans émotion que nous évoquons le souvenir de cette vaillante institutrice se rendant en classe accompagnée de jeunes filles heureuses d'être tour à tour les antigones de leur maîtresse bien-aimée.

Pour les membres du corps enseignant, Mlle Richoz fut une excellente collègue, serviable et dévouée, possédant à un haut degré cet esprit de confraternité et de support mutuel qui n'est point — Dieu merci — un vain mot parmi nous. Elle se réjouissait de tout ce qui se faisait en faveur de l'instituteur et de l'école, et l'une des premières, croyons-nous, parmi Mesdames les institutrices, elle adhéra à la Caisse de retraite dont elle ne devait guère jouir.

Ajoutons, pour finir, que ses derniers jours furent assombris par la maladie de sa vieille mère qui la précéda de bien peu au tombeau. Puisse le divin Maître couronner les vertus de cette pieuse institutrice, dont toute la vie fut la paraphrase de cette douce parole : « Laissez venir à moi les petits enfants ! »

Pour nous, nous garderons la mémoire de Mlle Marie Richoz, cette fidèle abonnée de notre organe et membre dévouée de la Société d'Education, et nous associant au deuil de ses collègues de Fribourg, nous présentons nos sentiments de vives condoléances à sa sœur, Mme Pasquier, inspectrice de l'enseignement féminin.

R. I. P.

CAUSERIE EXTRA-PÉDAGOGIQUE

« *Farceur de pédagogue, va !* »

Lisez vous l'*Ami du Peuple agricole ?* Non ! Eh bien ! vous avez tort. Je le parcours souvent et toujours avec intérêt, car on y apprend parfois de fort bonnes choses. J'y ai même découvert la perle qui sert d'épigraphe à ma petite causerie.

Désormais, il sera reçu qu'à propos de la plus anodine discussion, tout polémiste aux abois pourra jeter à la tête de l'adversaire cet argument suprême et vainqueur : « Farceur de pédagogue ! »

Et j'avais cru, dans ma naïveté, que la gent pédagogique s'était acquis certains droits à la considération publique ; et je m'étais empressé naguère, dans ce *Bulletin*, d'en attribuer tout le mérite à l'influence de notre Société d'Education !

C'est qu'il y a un abîme entre notre situation présente et celle de l'instituteur à l'époque qu'évoque avec tant d'humour Jérémias Gotthelf dans ses « Joies et Souffrances d'un maître d'école ». Nous devrions, aux heures sombres, jeter un regard vers ce lointain passé et revivre en esprit de la vie de notre devancier. Nous le verrions tracer péniblement le sillon où il nous est donné de glaner quelques épis et nous frayer une route combien alors étroite et malaisée. N'est-ce pas au pauvre régent de jadis, méconnu, peu rétribué,

tenu en suspicion, que revient l'honneur d'avoir popularisé au sein du peuple des campagnes et des bourgs la grande idée de l'école et de l'instruction de la jeunesse.

Dans cette revue du passé nous puiserons avec un brin de philosophie, une plus juste appréciation de notre sort actuel. Elle nous enseignera, non pas la quiétude et la résignation quand même, mais notre droit à rechercher le *mieux*, sinon pour nous, du moins pour les autres ; et à cet égard, nos prédécesseurs nous ont laissé un exemple digne d'être médité.

Car, en fin de compte, n'avons-nous rien à désirer de plus en fait d'estime et de considération ; la carrière de l'enseignement est-elle aujourd'hui suffisamment honorée et respectée ? Je me suis posé cette question et je vais tout doucement exprimer à l'oreille de mes collègues la réponse que j'ai trouvée au cours de mes solitaires rêveries.

A mesurer le chemin parcouru, nous devons reconnaître que l'estime dont bénéficie le corps enseignant est pour une bonne part l'œuvre de notre clergé, si dévoué à l'école et à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse. Pourrions-nous prétendre à plus ? Je pencherais pour l'affirmative, n'eussé-je pour l'appuyer que la vigoureuse et courtoise apostrophe du docteur de l'*Ami du Peuple*. Certes, il n'y a point là, en somme, matière à vive récrimination ; nous aurions même mauvaise grâce de nous plaindre puisque, par ce mot fameux, on nous a tous rangés auprès d'un homme éminent et justement apprécié. Pourtant, ce « farceur de pédagogue » me semble peindre toute une situation ; il synthétise un système, et servirait de critère pour celui qui voudrait évaluer le degré d'estime dont jouissent les instituteurs dans une certaine classe de leurs concitoyens.

Qu'un régent bien doué, studieux et travailleur, parvienne à s'ouvrir une carrière nouvelle, ou songe à sortir du rang pour aspirer à un poste meilleur, vite on lui rappelle ses débuts et par ce cri « c'est un régent » on prétend limiter son ambition et le rendre à ses participes. Régent ! maître d'école ! pédagogue ! Eh quoi ! c'est là un titre qui en vaut d'autres, qui décore fort bien une vie quand il a été porté avec dignité et que celui qui a eu l'honneur d'en être revêtu a cherché avant tout le strict accomplissement du devoir.

Régent il fut et il s'en fait gloire, cet homme d'initiative dont les travaux n'ont pas été sans influence dans tel relèvement matériel et économique plus urgent que celui du régime alimentaire dont l'*Ami agricole* se préoccupe à bon droit. — Régent, puis directeur d'école normale, ce fonctionnaire dévoué qui consacre encore ses loisirs à préparer des traités à l'usage de l'enseignement primaire. — Régents aussi cette série de prêtres que leurs anciens collègues sont fiers de saluer au milieu des admirables membres du clergé fribourgeois. — Régents, cette pléiade de magistrats, fonctionnaires capables que l'*Educateur* signalait un jour et qui font honneur au corps enseignant vaudois dont ils sont issus. Régents encore, ces hommes d'Etat, Numa Droz, Gavard, de Genève, dont le nom marquera dans les annales helvétiques de cette fin de siècle et qui ont eu le bon esprit de se féliciter toujours de leur point de départ.

Mais, nous diront-ils ces Zoïles, qui d'un mot voudraient réintégrer à l'école ceux des nôtres que leurs aptitudes ou les circonstances ont appelés à de plus hautes activités, — nous diront-ils si le régent est nécessairement moins patriote parce qu'il s'est voué à l'ensei-

gnement? Serait-ce peut-être qu'à cette fonction n'aspirent que ceux dont l'esprit borné ne saurait s'assimiler autre chose, ou bien l'étude de la pédagogie leur aurait-elle comprimé le cerveau au point de les rendre inaptes aux charges moins modestes?

Trêve de plaisanteries! Nos régents arrivés ne sont au moins pas des parvenus, car ils ne méconnaissent pas leur origine et ce n'est pas le moindre beau côté de leur caractère. Quant à ceux qui restent dans la carrière, ils font une œuvre méritoire. Sans verser dans le pouffisme faisant dire à je ne sais plus qui : « Le maître d'école fit la grandeur de l'Allemagne », ni dans l'enthousiasme et l'exagération d'un auteur connu qui a défini l'enseignement : « Le métier le plus noble et le plus charmant qui soit au monde », nous pouvons dire que le régent est un des meilleurs serviteurs de l'Etat. C'est pourquoi l'estime des gens de bien ne lui est pas ménagée. Il peut compter sur la considération des familles, sur l'appui du prêtre et du magistrat. Les vrais grands esprits honorent cet humble fonctionnaire à qui est confié, avec la jeunesse, l'avenir du pays, témoin cet illustre orateur que fut Mgr Mermillod, dont le cœur trouvait des mots charmants pour célébrer les mérites de l'institutrice de sa première scolarité.

La carrière de la plupart des lecteurs du *Bulletin*, honorée par tous ceux que n'aveugle la prévention ni la jalousie, n'est point un obstacle à l'obtention d'un sort meilleur. Pourtant, empressons-nous de l'ajouter, il serait désirable que le régent trouvât son avenir assuré dans la vocation qu'il a embrassée. C'est la thèse que développait naguère un chef d'Etat, dans une réunion d'instituteurs ; c'est aussi l'un des vœux les plus chers au cœur du magistrat clairvoyant qui préside au développement de l'instruction dans le canton.

Poursuivons donc vaillamment notre route ; souhaitons que les désertions soient de moins en moins fréquentes parmi nous et appliquons-nous à mériter l'estime qui nous sera toujours plus largement départie. Pour cela que faut-il ? Nous rendre dignes par le travail et la conduite des fonctions d'instituteurs ; développer nos connaissances par l'étude d'ouvrages spéciaux, voire même par la lecture de l'*Ami du Peuple agricole*, afin de pouvoir, en dehors de l'école, seconder les généreuses initiatives de relèvement et de progrès. La considération des gens de bien, la seule dont on doive se préoccuper, ne fera pas défaut; quant à celle des détracteurs et des envieux, elle ne pèse guère et n'est point désirable.

Régent avec fierté dans l'accomplissement du devoir, c'est un moyen de forcer le respect. Et puis, quoi ? il en est un autre..... dont je vous entretiendrai quelque jour, s'il plaît à M. le Rédacteur.

UN ANCIEN.

AVIS

On nous demande d'annoncer que la réédition des fascicules que nous avons publiés jadis sous le titre : *Dessin à l'école primaire*, va être enfin achevée. Différentes raisons, notamment l'exécution d'une série de clichés nouveaux, en ont retardé l'impression. Mais, actuellement, les premières feuilles sont tirées et il y a lieu d'espérer que le Bureau du matériel scolaire pourra mettre en vente dans le courant du mois le petit traité relatif à l'enseignement du dessin d'après les principes de la méthode analytico-synthétique.